

*Les subsides*

La Société des postes et le ministre qui en est chargé ont demandé que l'affranchissement du courrier de première classe soit augmenté de deux cents cette année et aussi que soient augmentés d'autres tarifs dont ils ne nous ont pas encore parlé. Ils comptent nous en faire part seulement quand il sera trop tard pour les arrêter.

Le service des postes a annoncé vouloir lier les augmentations du tarif postal actuelles et à venir au taux de l'inflation et à un facteur dit des coûts incontrôlables. A mon avis, le tarif postal devrait être lié à la qualité du service postal et à des améliorations mesurables de ce service qui, depuis quelques années, s'est considérablement détérioré. Les gens en ont ras le bol de s'entendre demander sans cesse d'accepter une dégradation du service alors qu'on leur demande de payer ce service plus cher. C'est là une tendance qui se manifeste depuis quelque temps et qui a besoin d'être retournée.

● (1150)

Une des raisons qu'on invoque pour augmenter le prix de l'affranchissement, c'est le déficit des Postes. Ce déficit, c'est ce qu'on appelait autrefois la subvention publique au service postal. Depuis quelques années, on lui applique l'étiquette de déficit, qui est un terme péjoratif. On dit que le plan en question va faire disparaître le déficit, mais ce n'est pas ce qu'il va faire. Il va rebaptiser la chose subvention au titre de services bien définis, et la prendre en compte quand il s'agira de savoir si la poste a équilibré ses comptes. Malgré ce que la Société canadienne des postes peut prétendre, quand on examine le plan de près on voit qu'il n'éliminera pas le déficit.

Les tarifs commerciaux ne sont pas suffisamment examinés dans ce plan. Ils vont subir une augmentation plus forte en pourcentage que le courrier de première classe, mais le plan ne rend pas compte de ce qu'ils vont partir d'un niveau moins élevé, donc rester carrément plus bas que ceux de la première classe. Il faut se demander s'il est possible de tirer des tarifs commerciaux une plus forte participation aux recettes de la poste. Il y a ensuite la question du tarif des périodiques et des quotidiens. Ce tarif est subventionné et le plan remet en question ces subventions. Cela nous amène à nous demander si les éditeurs de ces périodiques vont rester rentables.

Passons maintenant à la question service. Combien de temps faut-il pour recevoir une lettre? Qu'arrive-t-il au service rural? Qu'elle traverse le pays ou qu'elle parte de Winnipeg pour aller à Vancouver, les gens en ont assez d'attendre une semaine ou deux l'arrivée d'une lettre. Nous recevons constamment des plaintes au sujet de retards rageants. Le plan promet la distribution à temps. Dans les grandes agglomérations par exemple, le courrier sera distribué sous quelques jours. Il y a des normes pour le courrier interville et le courrier interprovincial. Mais ces normes ne font que diluer les normes existantes. Elles allongent les délais de livraison, ce qui permettra ensuite à la poste de prétendre qu'il y a eu un plus fort pourcentage de livraisons à temps. Les rapports publiés par la poste elle-même font voir que ces normes qui, dit-on, apportent un nouveau niveau de performance, étaient en fait respectées dans le passé. On cherche simplement à présenter sous un jour nouveau un vieux service inefficace.

Pour ce qui est de la livraison rurale, les habitants des campagnes en sont révoltés. Ils s'affolent au sujet des réductions de service. En fin de semaine dernière, je suis allé à Thunder Bay

et j'ai visité quelques petites localités de la région. C'est grâce au courrier que les gens y ont le sentiment de ne pas être perdus dans la nature. Les petites entreprises comptent sur la poste pour la livraison de pièces et autres colis. Or le plan d'exploitation de Postes Canada prévoit que les services ruraux continueront de diminuer avec la fermeture de bureaux de poste ruraux. Les personnes touchées par cette mesure veulent qu'on mette fin à cette tendance. Elles veulent qu'on reconnaisse leur droit à un service égal et satisfaisant. Elles trouvent révoltant que les Postes, avec la bénédiction du ministre, songent à installer les fameuses superboîtes postales dans les campagnes. Au lieu d'avoir leur courrier livré le long de la route rurale ou à domicile, ils devront se contenter de ces superboîtes qui ont été jugées insatisfaisantes dans les régions urbaines.

Il y a encore le problème des boîtes aux lettres rouges qui disparaissent des rues des villes. Les gens doivent maintenant parcourir de plus grandes distances pour poster leurs lettres. Les banlieusards sont furieux de la discrimination dont ils font l'objet quand ils voient leurs voisins bénéficier de la livraison à domicile alors qu'ils doivent se contenter des superboîtes.

Les services ne cessent de diminuer et leur qualité de se dégrader, mais Postes Canada demande une hausse des tarifs dans le plan qu'elle a présenté au gouvernement. Elle devrait retirer ce plan, mais il a déjà été approuvé.

Comment en est-on arrivé à ce plan? A l'issue de quel processus? Il a été élaboré à huis clos, et c'est là une de ses principales faiblesses. Chaque fois que nous le faisons remarquer au gouvernement, ce dernier invoque le rapport de la Commission Marchment. Il dit que la Commission Marchment a parcouru le pays pour sonder l'opinion publique. Mais cette réponse est inadéquate car lorsque la Commission Marchment a parcouru le pays, elle n'avait pas en main le plan projeté par les Postes, de sorte qu'elle n'a pas pu consulter les gens sur des points précis. Elle ne pouvait pas demander aux gens ce qu'ils pensaient de tel ou tel point en particulier et s'ils avaient des commentaires à faire à ce propos. Le public n'a tout simplement pas eu son mot à dire dans l'élaboration de ce plan. On l'aurait mis en application n'eût été le fait que lorsque le ministre l'a présenté au caucus des députés ministériels, ces derniers se sont révoltés, et avec raison. Ils ont dit qu'il n'était pas question pour eux de défendre ce genre de réduction des services postaux.

● (1200)

Le ministre l'a envoyé au comité. Malheureusement, celui-ci s'est contenté d'interroger le président de la Société canadienne des postes. Il n'a pas cité d'autres témoins ni ne s'est déplacé pour que l'homme de la rue puisse dire au gouvernement ce qu'il pense du plan des postes, lequel a été mis au point en secret, et nous en voyons le résultat.

Je voudrais brosser un tableau complet de la situation. Les services postaux se sont montrés insuffisants jusqu'ici. Le plan est désastreux parce qu'il prévoit le maintien de la même politique. Il vise à augmenter les tarifs postaux, non seulement des 2c. annoncés dans les journaux, mais tous les ans et en fonction de l'inflation et de frais incontrôlables. Le président de la Société canadienne des postes a admis devant le comité qu'il envisage de porter le prix des timbres à 40c. Ce n'est qu'une approximation. Combien coûtera-t-il en réalité à la fin du plan quinquennal? La Société canadienne des postes a prévu une